



Commune de
Val-de-Travers

**Dicastère de l'administration, de la santé
et de la sécurité publique**

Chancellerie communale

Tél. direct 032 886 43 90

Télécopie 032 886 43 10

Chancellerie.VDT@ne.ch

**Aux membres du Conseil
général de Val-de-Travers**

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les Conseillers généraux,

Par la présente, nous avons l'avantage de vous convoquer à la prochaine séance extraordinaire du Conseil général de Val-de-Travers, fixée au

**lundi 17 février 2014, à 20h00
au collège de St-Sulpice (hall de gymnastique)**

avec l'ordre du jour suivant :

1. Appel
2. Lettres et pétitions
3. Procès-verbal des séances des 9 et 13 décembre 2013
4. Vente du DP 96 du cadastre de Môtiers en faveur de 3 propriétaires privés
5. Vente de l'article 2691 du cadastre de Couvet
6. Crédit extrabudgétaire pour la prise en charge en 2014 et 2015 des annuités du prêt communal à TBRC
7. Communications du Conseil communal
8. Motions propositions et projets d'initiatives communales
9. Résolutions
10. Interpellations et questions

Dans l'attente de cette prochaine séance, nous vous présentons, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers généraux, l'assurance de notre parfaite considération.

Val-de-Travers, le 28 janvier 2014 CC/cf

CONSEIL COMMUNAL

Annexes: - Procès-verbal des séances des 9 et 13 décembre 2013
- Rapports et arrêtés relatifs aux points de l'ordre du jour